

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance extraordinaire du jeudi 18 décembre 2008

Résolution: CA08 240938

---

**Rue Sainte-Catherine, entre les rues Chomedey et Lambert-Closse - autorisation de travaux et modification du Plan d'urbanisme - règlements - transmission au conseil de Ville pour adoption**

Il est proposé par Karim Boulos

appuyé par Sammy Forcillo

De demander au conseil de Ville :

d'adopter, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville, un règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel et commercial, ainsi que la démolition des bâtiments portant les numéros 2153, 2155, 2159, 2165 à 2175, 2187 à 2193, 2195, 2209 et 2219, rue Sainte-Catherine, entre les rues Chomedey et Lambert-Closse;

d'adopter à cette fin un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047);

de soumettre ces projets de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées publiques de consultation prévues par la législation.

Adoptée à l'unanimité.

40.16  
(89-08-02)  
1084400002

Claude THÉORÉT

---

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 3 février 2009